

Terre convoitée, terre de conflits
Conservation et développement dans la forêt Lacandona au Chiapas
Coveted Land, Land of Conflict
Conservation and Development in the Lacandón Forest of Chiapas

Manon Lévesque

Volume 36, Number 2-3, 2006

Les premières nations et la forêt

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1081860ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1081860ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)

1923-5151 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lévesque, M. (2006). Terre convoitée, terre de conflits : conservation et développement dans la forêt Lacandona au Chiapas. *Recherches amérindiennes au Québec*, 36(2-3), 107–115. <https://doi.org/10.7202/1081860ar>

Article abstract

From the 1970s to the 1990s, various measures were put into place to protect the Lacandón forest, one of the richest areas in terms of biodiversity in Mexico. The examination of the processes that led to the creation of protected areas in this region reveals that, on the whole, the government's politics and programs never ceased to give priority to economic development at the expense of conservation. In those cases where local populations were taken into consideration in the conservation initiatives, they could only occupy roles at the margins of decision-making organisations. The creation of protected areas appears to be a way in which the State has secured its control over the Lacandón forest's abundant natural resources.



Terre convoitée, terre de conflits

Conservation et développement dans la forêt Lacandona au Chiapas

**Manon
Lévesque**

Université McGill,
Montréal

LE MEXIQUE est l'un des pays les plus riches de la planète en termes de biodiversité. Bien que ne constituant que 1,4 % de la masse terrestre, il n'en possède pas moins 14 % des plantes. À l'intérieur des frontières du pays, on retrouve 20 % de la biodiversité dans la forêt Lacandona et ce, malgré le fait que celle-ci ne couvre que 0,16 % de la masse terrestre du pays (Harvey 2001 : 1051).

Mais le Mexique et la forêt Lacandona présentent aussi des taux de déforestation particulièrement inquiétants. Des 200 000 km² de forêt tropicale qu'il y avait au Mexique il y a cent ans, il ne subsiste aujourd'hui qu'un maigre 10 %. Plus spécifiquement en ce qui concerne la forêt Lacandona, il ne reste aujourd'hui que 300 000 hectares sur un couvert original de 1,3 million d'hectares (*ibid.* : 144).

Ne faisant pas exception à la situation qui prévaut dans la majorité des régions de la planète riches en biodiversité¹, la forêt Lacandona est peuplée en majorité par des autochtones. C'est en fait 80 % de la population qui est autochtone dans la municipalité d'Ocosingo, où se trouve la forêt Lacandona (Trench 2002 : 28).

Dans le présent article, je m'intéresse aux politiques de développement et de conservation de la forêt Lacandona telles que mises de l'avant par le gouvernement mexicain, depuis les années 1970 jusqu'à tout récemment. Sur la scène internationale, c'est dans les années 1970 que la nécessité de concilier conservation et développement a été plus largement acceptée, notamment au sein des organisations internationales de conservation.

En examinant la création d'aires protégées dans la forêt Lacandona, et tout spécialement la création de la réserve de la biosphère Montes Azules, mon intention est de démontrer que, pendant que le gouvernement proclamait tout haut son intention de protéger la forêt Lacandona, ses activités, programmes et politiques ont mené à une plus grande déforestation. Des mesures à première vue exceptionnelles ont bien été prises, de même qu'ont été reconnus les liens existant entre l'expansion industrielle et la dégradation de l'environnement, mais dans les faits la priorité a continué d'être accordée au développement économique sans qu'il y ait de réelle tentative d'y intégrer des mesures visant la conservation de ce qu'il restait de la forêt Lacandona.

Il n'y a pas eu davantage de volonté d'intégrer les populations locales dans les efforts de conservation. Les groupes autochtones habitant la forêt se sont plutôt vus marginalisés, taxés d'être responsables de la déforestation et qualifiés de squatters illégaux. En fait, seuls les Lacandons, un groupe largement minoritaire dans la région, ont été placés au cœur des politiques de conservation, toutefois davantage comme des emblèmes du passé que comme des acteurs socio-politiques à part entière.

Depuis le début des années 1990, alors que la biodiversité est redéfinie en des termes de plus en plus globaux, on observe un accroissement de l'intérêt porté envers les régions riches en biodiversité qui provient cette fois-ci non seulement d'organisations internationales de conservation mais aussi de

corporations privées. Depuis ce temps, au Chiapas, les projets à grande échelle ayant des visées à la fois de développement et de conservation se multiplient. Alors qu'il paraît nécessaire d'examiner les intentions du secteur privé, on remarque également que les dépenses du gouvernement mexicain liées à la conservation de la forêt Lacandona ont augmenté en parallèle à cette présence soutenue de nombreux acteurs. Une nouvelle commission chargée de la gestion des aires protégées a aussi été créée en 2000. Par contre, comme ce fut le cas dans les années 1970, les groupes autochtones ne trouvent pas dans la stratégie de conservation de cette nouvelle commission davantage de pouvoir de décision. On continue de ne leur accorder qu'un rôle secondaire. Aussi, les projets implantés contribuent à reproduire la dichotomie instaurée entre les Lacandóns et les autres groupes autochtones dans les décennies précédentes ; pendant que les Lacandóns se présentent – et sont perçus – comme les gardiens naturels de la forêt, les Tzeltals, Tzotzils, Chols et Tojolabals qui habitent aussi la forêt doivent sans cesse y légitimer leur présence. Cela est d'autant plus important que les développements touristiques actuels prennent pour assise cette dichotomie et, du coup, la perpétuent.

Il est permis de douter qu'à long terme, la biodiversité de la forêt Lacandona soit protégée. Il me semble plus juste de supposer que les « politiques de conservation » du gouvernement mexicain lui ont permis de mettre la main sur les ressources naturelles de la région. Afin de comprendre dans quel contexte et suivant quelle idéologie une partie de la forêt Lacandona a été convertie en réserve de la biosphère, je commence par situer la position de l'État mexicain quant à la conservation dans les années 1970.

CONJUGUER CONSERVATION ET DÉVELOPPEMENT

Au sein des organisations internationales de conservation, la reconnaissance du fait qu'environnement et activité humaine sont intrinsèquement liés s'est faite au cours des années 1970. La décennie a commencé par le lancement du programme de l'UNESCO, « l'homme et la biosphère » (voir site Internet UNESCO), « un projet interdisciplinaire basé sur la recherche et le renforcement des capacités dans le but d'améliorer les relations entre les gens et leur environnement global ». En 1972, à la conférence sur l'environnement humain tenue par l'Organisation des Nations unies à Stockholm, les participants ont notamment reconnu que « La protection et l'amélioration de l'environnement est une question d'importance majeure qui affecte le bien-être des populations et le développement économique dans le monde entier » (voir site Internet PNUE).

En 1978, dans son document intitulé *World Conservation Strategy*, l'International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources définissait la conservation comme étant :

[...] la gestion de l'utilisation humaine de la biosphère, ainsi que des écosystèmes et des espèces qui la composent, afin qu'ils rapportent le plus grand bénéfice durable aux générations présentes tout en maintenant leur potentiel de répondre aux besoins et aspirations des générations à venir (Oates 1999 : 48-49).

Aires protégées dans la forêt Lacandona

NOM	TYPE	DATE DE CRÉATION	SUPERFICIE (HECTARES)
Montes Azules	Réserve de la biosphère	12 janvier 1978	331 200
Lacantún	Réserve de la biosphère	21 août 1992	61 874
Chan-Kin	Aire de protection de la flore et de la faune	21 août 1992	12 185
Bonampak	Monument naturel	21 août 1992	4 357
Yaxchilán	Monument naturel	21 août 1992	2 621
Sierra Cojolita	Réserve communale – décrétée par l'assemblée générale de la <i>Comunidad Lacandona</i> (Trench 2002 : 93)	1993	35 410
Metzabok	Aire de protection de la flore et de la faune	23 septembre 1998	3 368
Nahá	Aire de protection de la flore et de la faune	23 septembre 1998	3 847
Total			454 862

Cette stratégie, qui fut également adoptée par l'ONU et par le World Wildlife Fund, marque un tournant important en signifiant l'intention des organisations internationales de conjuguer conservation et développement.

Les pays participants à la conférence de l'ONU n'ont toutefois pas tous emboîté le pas de façon égale. Par la voix de son représentant, le Mexique y a clairement démontré son intention de continuer à accorder la priorité au développement économique :

Nous croyons que la voie de l'expansion industrielle est le moyen le plus efficace en ce moment de répondre à la demande croissante en biens et services. D'un autre côté, l'industrialisation a causé de sérieux problèmes environnementaux. Des mesures doivent être prises pour combattre ces problèmes. (Simonian 1995 : 159-160)

S'il était prêt à reconnaître que l'industrialisation rapide avait eu des conséquences néfastes pour l'environnement, le gouvernement mexicain n'était toutefois pas enclin pour autant à mettre de côté ses politiques visant à l'expansion économique. En fait, la position adoptée par le Mexique à Stockholm n'était ni plus ni moins que le reflet des politiques mises de l'avant par les présidents qui se sont succédé à la tête du pays depuis les années 1940. La période qui s'étend des années 1940 aux années 1970 correspond effectivement à une période d'expansion industrielle importante et, simultanément, à une période pendant laquelle l'environnement s'est considérablement dégradé (érosion des sols, déforestation, contamination de l'eau, etc.). Il ne s'est d'ailleurs créé que sept parcs naturels entre 1940 et 1970 (*ibid.* : 128²).

L'importance des problèmes liés à la dégradation de l'environnement, conjugués à la pression provenant d'un groupe restreint d'environnementalistes, a toutefois poussé Luis Echeverría (président de 1970 à 1976) à reconsidérer la position du gouvernement. En 1973 il déclarait :

Le développement de la technologie et de l'industrie ainsi que les pressions démographiques ont engendré une importante concentration urbaine sans services ; de plus, l'érosion, la détérioration de l'atmosphère, la contamination de l'eau, la réduction de la flore et de la faune, la malnutrition, la faible productivité ainsi que la maladie produisent instabilité politique et agitation sociale. Cette réalité nous oblige à éviter le danger. (*ibid.* : 179)

Or, Echeverría étant d'avis que le sous-développement – et non le sur-développement – était à l'origine des problèmes

environnementaux, la mise en œuvre d'une politique de conservation ne devait pas nuire à l'industrialisation du pays. Telle était aussi, à peu de différence près, l'idéologie de son successeur, José López Portillo (1976-1982).

Suivant cette ligne de pensée, Echeverría a procédé à une restitution territoriale en faveur des Lacandóns en 1972, et López Portillo a ensuite transformé, en 1978, une partie de ces mêmes terres en aire protégée, créant du coup la réserve de la biosphère Montes Azules. Mais alors que près de quinze années devaient s'écouler avant que d'autres parties de la forêt soient également transformées en aires de protection, seulement une petite fraction de ce temps a été nécessaire au gouvernement pour faire participer la forêt à l'expansion économique du pays.

MONTES AZULES ET L'ABSENCE DE POLITIQUE DE CONSERVATION

Tel qu'inscrit dans le *Diario Oficial*, le gouvernement mexicain, sous la présidence de Luis Echeverría, passe en 1972 une résolution selon laquelle soixante-six chefs de famille de la « tribu Lacandón », « qui ont été en possession continue, publique, pacifique [...] des terres communales depuis des temps immémoriaux », se voient reconnaître et attribuer les titres sur une superficie de 614 321 hectares de terres communales de la forêt Lacandona (De Vos 2002 : 405). Dans toute l'histoire de la réforme agraire au Mexique, jamais le gouvernement n'avait alloué à un groupe autochtone des titres sur une superficie aussi grande. Le décret stipule également que seuls les Lacandóns, alors un groupe d'environ 300 personnes, peuvent demeurer légalement à l'intérieur de la nouvellement créée *Zona Lacandona*, plus communément appelée *Comunidad Lacandona*.

Comme le montre cet extrait du décret, il s'agit de restituer aux Lacandóns des terres que leur avaient enlevées les gouvernements d'avant la Révolution :

Que soit révisés les aliénations, concessions, contrats, titres, démarches de délimitation et ventes, en observance des dispositions contenues dans la faction XVIII de l'article 27 de la Constitution. Il s'avère que toutes ces opérations datent de l'année de 1898 et qu'elles ont eu pour conséquence l'accaparement de terres en faveur d'un groupe réduit de personnes et sociétés, impliquant des préjudices graves pour l'intérêt public [...] étant donné qu'avec ces actes ont été envahies ou occupées illégalement les terres de la Communauté Lacandona [...] ces opérations doivent être déclarées nulles [...] (Considerando IV, 1972, cité dans De Vos 2002 : 409³)

En 1978, dans le but officiel de freiner la colonisation et de protéger la forêt contre la déforestation, une partie de la *Comunidad Lacandona* était convertie en aire protégée. C'est ce qui allait donner naissance à la réserve de la biosphère Montes

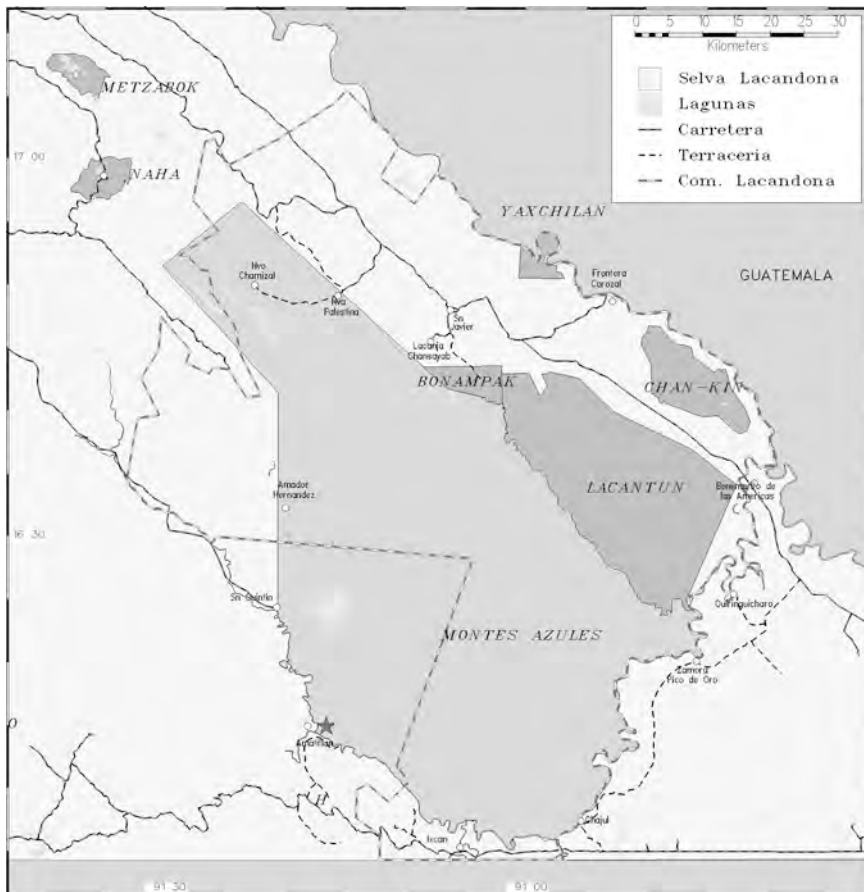


Figure 1
Limites de la *Comunidad Lacandona* et des aires protégées de la forêt Lacandona
(Source : CONANP)

Azules. La réserve n'est cependant pas entièrement comprise dans les limites de la *Comunidad Lacandona*. Des 331 200 hectares que comprend la réserve, près de 270 000 appartiennent en effet à la *Comunidad Lacandona* (Trench 2002 : 94).

La création d'une réserve de la biosphère dans la forêt du Chiapas a tout d'abord été perçue par la communauté internationale comme un exemple de conservation et de protection de l'environnement. Toutefois, il semble que la création de Montes Azules était davantage une improvisation visant à faire taire les critiques qu'une action s'inscrivant dans le cadre d'une politique de conservation des ressources naturelles. Une série de facteurs pointent dans cette direction.

Au moment de sa création, aucun budget n'a été alloué au fonctionnement de la réserve et elle a été déclarée comme telle sans qu'aucune étude préliminaire ne soit conduite et sans que la population locale ne soit consultée (O'Brien 1998 : 158). Le plan de gestion n'a vu le jour qu'en l'an 2000, soit vingt-deux ans après sa création. Les politiques appliquées dès la création, à la même époque, de deux autres réserves de la biosphère au Mexique, la Michilía et Mipimi (État de Durango), toutes deux déclarées réserves de la biosphère en 1979, n'ont pas été suivies dans le cas de Montes Azules. En fait, le décret à l'origine de Montes Azules s'arrête à la définition des limites de la réserve et à l'énumération de quelques directives pour la protection de l'environnement. La délimitation de la réserve

semble d'ailleurs avoir été une tâche particulièrement ardue puisque plusieurs Lacandóns visés par le décret vivaient en fait en dehors des terres cédées. C'est le cas notamment de ceux qui se trouvent maintenant à Nahá et à Metzabok. Bien que les corrections nécessaires aient été apportées des années plus tard afin de les inclure à la *Comunidad Lacandona*, c'est cette erreur qui explique que Nahá et Metzabok sont géographiquement séparées du reste de la zone.

Le décret de 1972 stipule par ailleurs que les Lacandóns sont les seuls autorisés à vivre à l'intérieur des limites de la réserve. Or, si par ce geste le gouvernement interdisait l'accès de la réserve aux compagnies forestières et aux grands propriétaires fonciers, il ne prenait pas en considération le fait que plus de 6000 Tzeltals et Chols vivaient aussi dans cette région, dont certains étaient en possession de titres légaux depuis les années 1930 (O'Brien 1998 : 77 et De Vos 2002 : 112-114). Le décret repose d'ailleurs notamment sur le fait que cette portion de la forêt ne faisait l'objet d'aucune dispute et que les Lacandóns y vivaient de manière « tranquille et pacifique, sans conflit quant aux limites » (De Vos 2002 : 106). Les Lacandóns de Nahá, Metzabok et Lakanjá Chansayab avaient pourtant placé une requête auprès du gouvernement précisément à cause de l'invasion des terres qu'ils occupaient par les membres des *ejidos* voisins. Manifestement, c'est une situation que le gouvernement d'Echeverría a choisi d'ignorer. Cela a eu pour résultat que, du jour au lendemain, des groupes qui s'étaient installés dans la forêt, dans de nombreux cas sous l'impulsion de réformes gouvernementales, se sont vus considérés comme des squatters illégaux. De ceux-ci, certains ont, après des années de contestation, été intégrés administrativement à la *Comunidad Lacandona* en échange de quoi ils ont accepté d'être relocalisés en dehors des limites de Montes Azules. D'autres se sont regroupés et ont fait naître diverses organisations, dont la plus connue est sans doute l'Ejército Zapatista de Liberación Nacional.

À peine deux ans après la signature du décret de 1972, le gouvernement, fort d'un contrat sur lequel se retrouvaient les empreintes digitales des Lacandóns concernés, mettait sur pied sa propre compagnie d'exploitation forestière, la *Compañía Forestal de la Lacandona, Sociedad Anónima (COFOLASA)*. Officiellement, le but du gouvernement était d'extraire les ressources forestières de façon plus rationnelle afin d'améliorer les conditions de vie de ceux à qui appartiennent ces ressources (O'Brien 1998 : 76). Il semble toutefois qu'il s'agissait davantage d'une manœuvre lui permettant de consolider son contrôle sur les ressources naturelles dont regorge la forêt Lacandona. Comme l'indique Nations :

[i]l est probable que les représentants du gouvernement aient été plus enclins à traiter avec 350 Lacandóns illettrés qu'avec 50 000 immigrants tzeltals et chols; [...] ces contrats ont ouvert la Zona Lacandona à l'exploitation des vastes étendues d'acajou et de cèdre tropical qui avaient jusque-là échappé aux opérations de coupe. (1979 : 112)

Bien que les estimations varient, elles indiquent toutes que la plus grande partie de la déforestation de la forêt Lacandona est survenue entre 1969 et 1988. La COFOLASA a cessé ses opérations en 1989, soit lorsque le gouvernement a annoncé une interdiction de coupe. La compagnie opérait à perte depuis quelques années.

Dans les années 1970 et 1980, les plans de développement économique ont continué à avoir le dessus sur les stratégies de conservation. En plus des activités d'extraction des ressources

forestières menées par le gouvernement lui-même, la production bovine s'est intensifiée dans la forêt Lacandona. En fait, des politiques et programmes gouvernementaux ont constitué une variété d'incitatifs pour encourager les activités des propriétaires de bovins jusqu'à l'aube des années 1980 (O'Brien 1998 : 125-131). À cela s'est ajouté le *Plan Chiapas* qui, officiellement, visait à « consolider l'intégration territoriale de la forêt tropicale et réaffirmer son insertion au sein du développement national » (Nations 1984 : 37). Ainsi, alors qu'à cette période des dizaines de milliers de Guatémaltèques se réfugiaient au Chiapas, sous l'égide du Plan, l'ouverture de nouvelles routes, l'avancée des militaires et la prospection pétrolière de la part de *Petróleos Mexicanos (PEMEX)* se sont poursuivies. L'une des conséquences directes de ce type de politiques se reflète dans la forte croissance de la population. Jusqu'aux années 1950, la population de la forêt Lacandona était demeurée inférieure à 50 000 habitants. Dans les années 1990, elle atteignit près de 300 000 habitants⁴ (O'Brien 1998 : 112).

Par ailleurs, l'intégration des populations locales dans l'organe de gestion de Montes Azules ne s'est faite qu'en 1997 avec la formation du *Consejo Técnico Asesor (CTA)*. Mais bien que l'objectif à cet égard vise à « promouvoir et appuyer la participation organisée de la population locale et des institutions » (*Instituto Nacional de Ecología y SEMARNAP 2000* : 93), le CTA n'en demeure pas moins qu'un « organe d'opinion et de consultation » (*ibid.* : 99) pouvant, tout au plus, émettre des conseils et des recommandations à la direction de la réserve.

Enfin, l'une des caractéristiques principales des réserves de la biosphère consiste en la division du territoire en différentes zones, lesquelles incluent généralement une zone de protection stricte où les seules activités humaines permises sont la recherche et la surveillance, une zone tampon où certaines activités n'entravant pas les objectifs de conservation peuvent être permises, et une zone de transition, généralement située dans la partie de la réserve qui est adjacente à sa limite extérieure, où scientifiques et populations locales veillent conjointement à la gestion des ressources pour le bénéfice de ces dernières.

Dans le cas de Montes Azules, il semble que le zonage n'ait été établi qu'avec la publication du plan de gestion en 2000. Dans celui-ci, la réserve est divisée en quatre zones distinctes :

- 1) Zone de protection : ne permet que des activités visant à la protection, à l'éducation et à la recherche scientifique.
- 2) Zone à usage restreint : y sont permises les activités de recherche, d'éducation, de protection et d'écotourisme. L'accès est permis au public.
- 3) Zone d'utilisation durable des ressources naturelles : y sont permises la génération d'infrastructures, l'ouverture de nouveaux sentiers, les activités touristiques à faible intensité et faible impact, l'utilisation de sentiers d'observation et de surveillance ainsi que la chasse avec armes et la pêche à des fins domestiques.
- 4) Zone d'usage traditionnel : (zone correspondant à l'aire d'influence des Lacandóns) : les pratiques traditionnelles des Lacandóns y sont encouragées. Cette zone vise à la sauvegarde des connaissances des Lacandóns relatives à leur système traditionnel de gestion des ressources naturelles. Y sont autorisés l'exploitation de la faune à des fins domestiques, l'utilisation de sentiers pour l'observation et la surveillance des ressources naturelles, le développement d'activités de tourisme à faible impact, les activités de restauration écologique, de protection et d'éducation environnementale ainsi que l'exploitation des ressources forestières.

(*Instituto Nacional de Ecología y SEMARNAP 2000* : 65-71)

Les zones tampons et de transition ont une fonction bien spécifique, soit celle de créer un pourtour à la zone qui doit faire l'objet d'une protection stricte de sorte que celle-ci soit à l'abri des pressions provenant des groupes qui habitent autour. Or, il y a des communautés vivant à l'intérieur des limites de Montes Azules dont la situation n'a toujours pas été résolue depuis la création de la réserve. Ainsi, il y a en effet des zones d'utilisation durable des ressources naturelles (*Zonas de Aprovechamiento Sustentable de los Recursos Naturales*), lesquelles sont situées dans des parties de la réserve habitées par des groupes autochtones, mais les groupes vivant à l'intérieur des limites de la réserve ne se retrouvent tous pas dans ces zones. Des menaces d'expulsion continuent donc de planer sur certains d'entre eux sans que soit proposée une solution concrète à cette situation. Évidemment, il est difficile d'attendre d'eux qu'ils investissent dans l'amélioration de la productivité de terres sur lesquelles ils n'ont aucun droit (Barborak 1998 : 215). Dès que l'on accepte que conservation et développement vont de pair, on ne peut exiger la protection de Montes Azules sans tenir compte de la situation dans laquelle se trouvent ces communautés. Toute mesure de conservation qui n'implique pas directement les populations qui habitent à l'intérieur de Montes Azules risque fort de s'avérer futile.

Aussi, il y a dans le zonage une différenciation entre, d'une part, les Lacandóns et, d'autre part, tous les autres groupes autochtones. Le zonage de la réserve n'attribue une aire consacrée à l'usage des pratiques traditionnelles (*Zona de Uso Tradicional*) qu'aux Lacandóns. Or, cette distinction entre les Lacandóns et les autres groupes autochtones qui habitent la région est le reflet de la situation sociopolitique particulière de cette portion du Chiapas telle qu'elle a évolué au cours des dernières décennies, soit depuis que le gouvernement a établi les premiers contacts avec les Lacandóns dans les années 1940. Pour comprendre cette dichotomie et, du coup, les raisons qui ont amené le gouvernement à opter pour une telle mesure, il est nécessaire de s'attarder un moment sur le parcours de Gertrude Duby, une environnementaliste qui a joué un rôle important dans la façon dont le discours a été construit au sujet des Lacandóns et, par ricochet, au sujet des autres groupes autochtones qui habitent la forêt.

ÉMERGENCE DE LA RHÉTORIQUE DU BON ET DU MAUVAIS SAUVAGE

Depuis que j'ai traversé l'Atlantique, en direction des nouvelles terres d'Amérique, je rêvais de visiter les Indiens lacandóns, perdus dans les forêts tropicales. Le livre de Jacques Soustelle, *Mexique, terre indienne*, a mis ce désir dans mon cœur. [...] Nous constituons

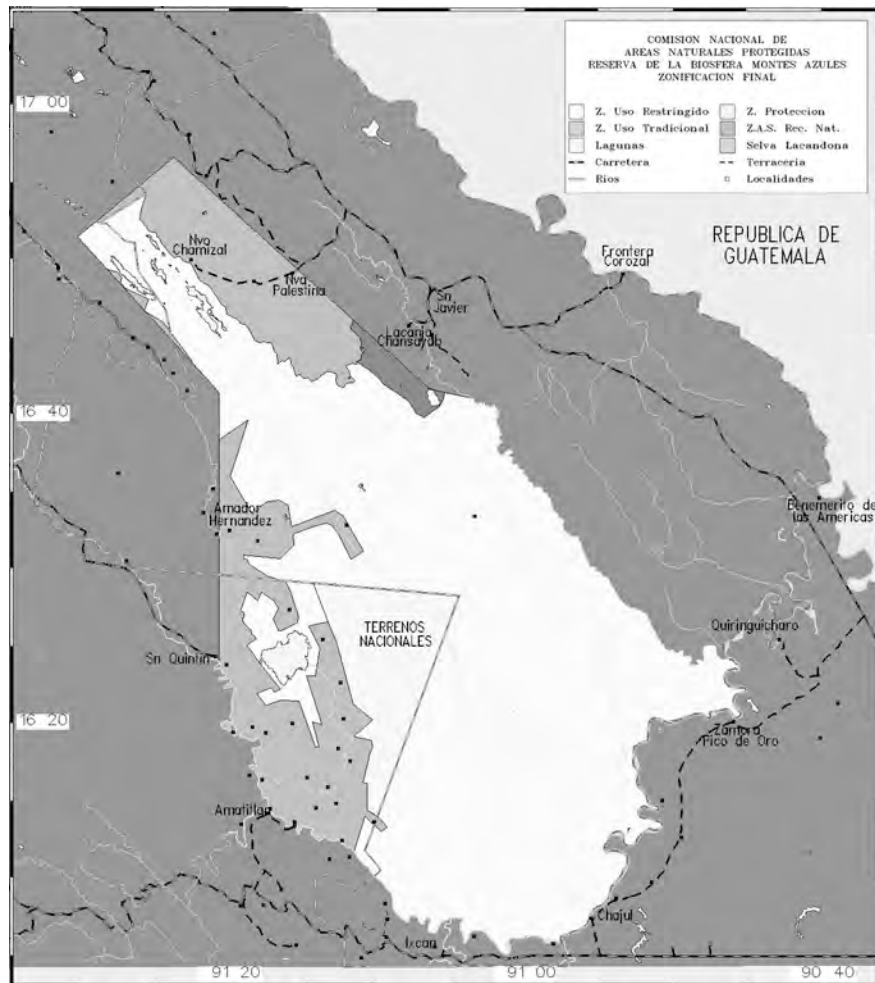


Figure 2
Répartition des zones de la réserve de la biosphère Montes Azules
(Source : CONANP)

la première expédition du gouvernement de l'État du Chiapas pour établir le contact avec les Indiens lacandóns, un contact non pas pour les exploiter ou pour les étudier anthropologiquement. Les mules apportaient très peu de choses qui étaient à nous, la presque totalité de la charge était des cadeaux pour les Lacandóns de la part du Gouvernement. Notre but était d'aller faire des recherches sur les nécessités de ces Indiens éloignés, bâtir quelques maisons modèles et établir des relations entre eux et le Gouvernement. (Gertrude Duby, citée dans De Vos 2002 : 95)

Photographe et journaliste, Gertrude Duby arrive au Mexique en 1940 et se joint trois ans plus tard à une expédition organisée par le gouvernement dans le but d'établir le contact avec les Lacandóns. C'est lors de l'une de ces expéditions dans la forêt du Chiapas remontaient aux années 1920 alors qu'il travaillait comme explorateur pour les compagnies pétrolières. Frans Blom a été le premier à produire des cartes détaillées de la forêt Lacandona, une région jusque-là méconnue. C'est d'ailleurs peu après la publication de ses cartes, soit vers la fin des années 1950, que le gouvernement a commencé à acquérir les dernières concessions privées d'exploitation de bois et à planter une forme plus mécanisée d'extraction.

Dans la lutte acharnée qu'elle a menée pour la défense de la forêt et des Lacandóns, DUBY a notamment mis sur pied une pépinière et a distribué gratuitement des milliers d'arbres dans les Hautes Terres du Chiapas : elle était d'avis que la perte de fertilité et l'érosion des sols dans les Hautes Terres du Chiapas poussaient les *campesinos* vers la forêt Lacandona et, donc, étaient en lien direct avec les problèmes de déforestation dans la forêt Lacandona (Simonian 1995 : 154).

Au fil des ans et des expéditions dans la forêt, Blom et DUBY en sont venus à considérer que les Lacandóns couraient de grands dangers si la déforestation se poursuivait. Ils ont publié divers volumes dans lesquels transparait leur position vis-à-vis des Lacandóns. Tel que le suggère Gollnick, Blom et DUBY ont, dans leur livre *La Selva Lacandona* (1955-1957), jeté les bases d'un discours ethnographique privilégiant les Lacandóns au détriment des autres groupes habitant la région. Les Lacandóns y apparaissent comme un groupe vivant en harmonie avec la nature et « jouissant d'une spontanéité et d'une honnêteté perdues dans les complexités de la vie hors de la jungle » (Gollnick 1998 : 126). L'analyse de leurs écrits se révèle fort utile pour mieux comprendre l'approche du gouvernement dans ses relations avec les Lacandóns.

Comme l'illustre cet extrait d'un article publié en 1949 dans la revue *América Indígena*, à travers les propos de Blom et DUBY, la civilisation apparaît comme l'antithèse de l'univers des Lacandóns et devient même une menace à leur intégrité :

[Les Lacandóns] du Nord, [...] ont] des relations avec les fermiers, chasseurs et commerçants ambulants. Ce contact avec la civilisation n'est pas toujours bénéfique, s'il est juste de reconnaître que quelques-uns leur apportent des médicaments et les traitent bien, la majeure partie leur fournit de l'alcool et peu à peu leur apprend à tromper et à voler. (Blom et DUBY 1949 : 159)

Dans le même article, les auteurs font aussi mention de l'intelligence « peu commune » (p. 157) et « supérieure » (p. 164) des Lacandóns et décrivent « le Lacandón » comme étant quelqu'un d'honnête, ponctuel et hospitalier (p. 159). À l'inverse, les Tzeltals apparaissent comme des envahisseurs et, à l'image des travailleurs des compagnies forestières, comme responsables des dommages causés à la forêt et aux Lacandóns :

Monte Libano [...] où quelques Lacandóns ont déjà vécu dispersés dans la forêt) est aujourd'hui une grande colonie, et ses habitants ont coupé et déboisé une énorme étendue de terre. [...] À Nahá, à cause de l'invasion importante de la part de populations venant de l'extérieur, les Lacandóns doivent aussi se déplacer [...]. La colonie tzeltale [...] n'a maintenant pratiquement aucune forêt, et c'est la même histoire colonie après colonie [...]. La destruction va de pire en pire, pas seulement à cause des besoins grandissants en terres agricoles, mais aussi parce que la terre est déboisée pour faire place à l'introduction de bétail. (DUBY Blom 1984 : 146-147)

La même rhétorique est reprise dans différents documents publiés par le gouvernement. C'est le cas notamment du programme de gestion de la réserve de la biosphère Montes Azules :

L'origine des colonisateurs des localités qui existent à l'intérieur de la REBIMA⁵ peut expliquer en partie le manque de pratiques d'exploitation des ressources sylvestres des tropiques, ainsi que la tendance marquée envers le déboisement de la forêt pour l'expansion de la frontière agricole [...]. Ces pratiques contrastent avec la forme d'usage du milieu naturel qu'utilisent les communautés lacandóns distribuées à l'intérieur de la REBIMA. (Instituto Nacional de Ecología et SEMARNAP 2000 : 53)

Dans la *Gaceta Ecológica*, une publication conjointe de l'Institut national d'écologie et du Secrétariat de l'environnement, des ressources naturelles et des pêches (SEMARNAP), il est mentionné que l'agriculture et l'élevage bovin sont responsables de 92 % de la déforestation (Instituto Nacional de Ecología et SEMARNAP 1996).

L'influence que Gertrude DUBY, en particulier, a eue sur le processus ayant mené à la signature du décret ne doit pas être négligée. Après le décès de Blom en 1963 et jusqu'à sa propre mort en 1993, les relations qu'elle a développées et entretenues avec les Lacandóns et avec le gouvernement ainsi que le statut qu'elle a acquis au pays lui ont permis de pétitionner pour la protection des Lacandóns et de leur forêt. En 1949, DUBY et Blom étaient d'avis que, puisque les Lacandóns étaient peu nombreux, « Le salut pour tous serait de les concentrer ; il y a suffisamment de bonnes terres où l'on peut choisir » (1949 : 164). Or, c'est exactement ce qui s'est passé, plusieurs années plus tard, alors que la majorité des Lacandóns ont été regroupés dans trois villages en vue de la signature du décret de 1972.

Mais au-delà des efforts que DUBY et Blom ont déployés pour se porter à la défense des Lacandóns, leur attitude, hautement paternaliste, a eu pour effet de donner un caractère quasi infantin à leurs protégés. Bien que cela aille de pair avec les politiques indigénistes du gouvernement de l'époque, ils ont néanmoins favorisé la reproduction de ce qu'ils cherchaient à enrayer, soit un ordre social selon lequel les Lacandóns demeurent subordonnés. Leur persistance à décrire les Lacandóns comme vivant systématiquement hors de la modernité fait que ces derniers semblent ne pouvoir exister que dans un passé bien circonscrit.

Par ailleurs, bien que DUBY fût d'avis que des aspects du savoir traditionnel des Lacandóns devaient être transmis aux colonisateurs, aucun effort en ce sens n'a été réalisé par les gouvernements s'étant succédé à la tête du Mexique. Au contraire, les politiques mises de l'avant au cours des années 1970 et 1980, notamment celles encourageant le développement de l'industrie bovine, répondaient davantage à un programme visant le développement économique que la conservation de la biodiversité. Il n'y a pas eu, dans le cas de Montes Azules, de réelle tentative pour concilier développement et conservation. Des programmes ont plutôt fait entrer les *campesinos* dans l'économie de marché afin de favoriser une augmentation de la production à l'échelle nationale et ce, sans égard aux conséquences sur l'environnement. Dans ce contexte, la restitution territoriale en faveur des Lacandóns apparaît plutôt comme un moyen par lequel l'État mexicain cherchait à assurer son contrôle sur les ressources naturelles de la région plutôt que comme une réelle mesure de conservation.

MULTIPLICATION DES INTÉRÊTS ET DES INTÉRESSÉS

Depuis le début des années 1990, la préservation de ce qu'il reste de la forêt Lacandona apparaît à nouveau comme une priorité nationale et internationale. Cette fois-ci par contre, il y a une présence nettement plus importante d'organisations internationales dans la région, lesquelles semblent avoir pris en charge la mise sur pied de projets, dont certains concilient conservation et développement. Cette situation est évidemment rendue possible grâce à la redéfinition de la biodiversité en des termes globaux. Peu à peu, au cours des dernières décennies, la biodiversité, et la perte de biodiversité, sont devenues des préoccupations globales de sorte qu'aujourd'hui les parcs et les réserves sont redéfinis comme des endroits à gérer

en fonction de la protection de la biodiversité pour le profit de la « communauté globale » (Neumann 2005 : 119). L'argument sous-jacent est que la richesse de la nature appartient à tous.

Ainsi, les projets à grande échelle se sont multipliés au Chiapas. À titre d'exemple, Montes Azules est située à l'intérieur du Couloir biologique mésoaméricain, un projet qui vise à conserver la biodiversité tout en y favorisant le développement économique et durable en Amérique centrale. Parmi les instigateurs du projet se trouvent le Grupo Pulsar et Conservation International, lesquels ont travaillé de pair avec la Banque Mondiale pour mettre sur pied cette nouvelle initiative de liaison des aires protégées du sud du Mexique jusqu'au Panama (Harvey 2001 : 1052-1053).

La forêt Lacandona fait également partie des *Hot Spots* de Conservation International, ayant été identifiée comme une région où se trouve effectivement une importante biodiversité, toutefois menacée.

D'autres projets visent quant à eux davantage le développement que la conservation, mais leur nombre indique que Montes Azules se trouve dans une zone hautement prisée. Il y a entre autres le *Plan Puebla-Panama*, un important projet de développement qui vise à consolider le partenariat entre les pays d'Amérique centrale afin d'y augmenter les échanges commerciaux (Alonso 2001). La réserve fait également partie de la région que recouvre le *Mundo Maya*, un projet dans le cadre duquel le Mexique a joint ses efforts à ceux du Guatemala, du Salvador, du Honduras et du Belize dans le but de promouvoir l'écotourisme et le développement durable comme moyen d'améliorer l'économie et le niveau de vie des populations (Daltaubuit Godás 1999).

Il convient de souligner que la présence d'organisations internationales s'est traduite, notamment, par l'injection de sommes importantes d'argent destinées à la conservation de la biodiversité de la région. À titre d'exemple, les Fonds pour l'environnement mondial (*Global Environment Facility*) ont fait un don de dix millions de dollars à dix réserves de la biosphère au Mexique, dont Montes Azules (Trench 2002 : 143), et le Grupo Pulsar a fait un don de dix millions de dollars à la branche mexicaine de Conservation International pour son travail dans Montes Azules (Harvey 2001 : 1054). Il apparaît toutefois légitime de mettre en question l'importance qu'occupe le secteur privé dans la conservation de régions maintenant redéfinies globalement. De plus en plus de groupes étrangers, et notamment des corporations privées pour qui la biodiversité a acquis une valeur commerciale importante, jouent un rôle significatif dans l'élaboration de programmes de conservation et de développement. Le cas de Conservation International, une organisation basée aux États-Unis et hautement engagée dans la conservation de la biodiversité de la forêt du Chiapas depuis 1991, est à cet égard des plus éloquentes. Une part substantielle du financement que reçoit Conservation International provient de seulement quatre organisations : la fondation Gordon & Betty Moore, la fondation MacArthur, la Banque Mondiale et les Fonds pour l'environnement mondial (Chapin 2004 : 18). On retrouve à son conseil d'administration des représentants, notamment, de Wal-Mart, de Gap et de Starbucks. Un représentant du Grupo Pulsar y siègeait également dans les années 1990 (Harvey 2001 : 1054). Dans les faits donc, un groupe plutôt restreint d'individus détient une part significative des pouvoirs en ce qui a trait aux mesures de conservation qui sont implantées dans la région. Qui plus est, ces pouvoirs décuplent si l'on tient compte du fait que les sommes d'argent qu'obtient Conservation International sont redistribuées, du moins

partiellement, à des ONG locales. Ainsi, sous l'égide d'organisations internationales, les corporations privées s'immiscent dans des secteurs dont la responsabilité est d'ordre public. On peut certes également se demander comment la conservation est redéfinie au sein d'organisations multilatérales comme la Banque Mondiale qui, pour lutter contre la pauvreté, n'a pas trouvé mieux que d'imposer l'ouverture des marchés aux capitaux étrangers.

On remarque néanmoins que les investissements des organisations internationales semblent avoir eu un certain effet d'entraînement puisque, pendant cette même période, le gouvernement mexicain a accru de façon significative ses dépenses liées aux aires protégées. Il a aussi créé, en 2000, la Comisión Nacional de las Áreas Naturales Protegidas (CONANP), chargée de l'administration des aires protégées du pays.

VINGT ANS APRÈS MONTES AZULES, CONSERVER ET DÉVELOPPER À NAHÁ ET À METZABOK

La mission de la CONANP, « conserver le patrimoine naturel du Mexique à travers des Aires naturelles protégées et des Programmes de développement rural durable dans les régions prioritaires pour la conservation » (site Internet CONANP), prévoit la conciliation de conservation et développement. Parmi les aires protégées administrées par la CONANP se trouvent Nahá et Metzabok, devenues des aires de protection de la flore et de la faune en 1998, soit vingt ans après Montes Azules. Bien qu'il soit encore tôt pour juger des résultats de la stratégie adoptée par la CONANP, il convient tout de même d'en souligner quelques éléments.

Nahá et Metzabok font toutes deux partie de la *Comunidad Lacandona*, et tout comme à Montes Azules, ces terres font l'objet de convoitise. En fait, c'est pour mieux faire face à la pression causée par les invasions et les coupes forestières venant de membres des communautés voisines que les *comuneros* ont décidé d'en faire des aires protégées. De petites tailles, elles forment toutes deux des enclaves entourées de communautés tzeltales et tzotziles beaucoup plus importantes en termes numériques.

Conformément à la mission de la CONANP, Nahá et Metzabok sont gérées avec pour objectif la conciliation entre conservation et développement. Comme l'explique son directeur au Chiapas, la façon de conserver les ressources intègre maintenant des mesures de développement durable qui sont appliquées tant dans les communautés situées à l'intérieur des réserves que dans celles qui sont situées à proximité (José Hernández Nava, comm. pers., 2003). Pour cette raison, l'équipe de la CONANP tente depuis quelques années d'établir le contact avec les communautés qui se trouvent autour de Nahá et Metzabok, et dont certaines étaient, du moins jusqu'à récemment, zapatistes. L'un des projets en cours consiste à obtenir la certification « *Café Amigable* » dans les communautés où se faisait déjà la culture du café mais où les prix du marché dans les dernières années ont rendu cette culture non profitable.

Cette façon de travailler indique un changement de politique significatif par rapport aux années 1970 et à la façon dont les autorités ont traité les habitants de la forêt dans les années suivant la création de Montes Azules. Il y a cette fois-ci une reconnaissance du fait que les interventions doivent concerner toutes les populations locales, qu'elles se trouvent à l'intérieur ou à proximité des réserves.

Par contre, les projets de développement qui sont appliqués dans la région, qu'il s'agisse de ceux de la CONANP ou des

projets à grande échelle promus par le gouvernement ou les organisations internationales, n'accordent pas une place plus importante aux habitants de la région. Les projets continuent d'être conçus et élaborés au sein même des organisations ou des agences gouvernementales et les populations locales continuent de n'y occuper que des rôles en périphérie des organes de pouvoir.

De plus, dans le cadre des développements qui ont lieu actuellement, la dichotomie instaurée entre les Lacandóns et les autres groupes autochtones lors de la restitution territoriale en faveur des premiers est reconduite selon les mêmes termes. Le développement du tourisme, qui est souvent considéré comme une façon de concilier conservation et développement, est à cet égard particulièrement révélateur. Plusieurs des projets implantés par la CONANP à Nahá et Metzabok concernent le tourisme, ce qui n'est pas le cas dans les communautés tzeltales et tzotziles situées à proximité. De l'avis du directeur des aires de protection de la flore et de la faune de Nahá et Metzabok, le tourisme peut être développé dans ces communautés précisément « parce que les Lacandóns ont une culture et des traditions » (José Hernández Nava, comm. pers., 2003). Ainsi, les projets de développement du tourisme qui y sont implantés visent la « sauvegarde » de la culture et du mode de vie des Lacandóns. Lors d'un atelier tenu par la CONANP à Nahá et destiné aux femmes de la communauté, on a insisté sur l'importance de leur culture pour le développement du tourisme et sur l'importance de continuer à porter le vêtement traditionnel, lequel, parce qu'il les distingue des autres groupes vivant dans la région, est devenu un élément clé du développement touristique (Lévesque et al. 2005).

Il en va de même pour certains projets de Conservation International. Sur un CD-Rom promotionnel de Ya'x Be, un réseau de tourisme responsable de la région maya promu par cette organisation, les efforts des différentes communautés qui s'organisent autour d'entreprises dans le but de développer un tourisme responsable sont exposés. Le narrateur mentionne notamment la communauté chole de Frontera Corozal, qui a créé l'entreprise de services touristiques Escudo Jaguar, et la communauté tzeltale de Nueva Palestina, où s'est formée la société écotouristique Selva del Faisán. Lorsque vient le temps de mentionner les Lacandóns, la voix du narrateur change de ton et ralentit, créant l'effet d'une association plus naturelle avec l'environnement. Et dans ce cas, nul besoin de parler des liens tissés entre l'homme et la nature par le travail :

Les indigènes lacandóns ouvrent leurs portes et reçoivent les visiteurs au milieu de forêts, lagunes, artisanat, mystère et paix, dans un environnement d'harmonie naturelle à Nahá et Metzabok. (Conservation International et al. 2002)

On s'aperçoit que les privilèges que les Lacandóns se sont vu conférer au fil des décennies – et qui ont eu pour contrepartie la marginalisation des groupes autochtones ayant migré vers la forêt Lacandona – comportent certains effets pervers. Leur présence dans la forêt Lacandona a été légitimée par le lien avec le passé qu'ils incarnent avec pour résultat que c'est en ces termes qu'ils sont intégrés dans la société contemporaine. On leur nie tout droit au changement et tout droit à un avenir se conjuguant avec modernité. La culture telle que conçue dans le cadre des développements touristiques prend les couleurs d'une rhétorique à deux tranchants : ou bien les Lacandóns préservent leurs traditions, s'assurent de les garder bien en vie

et résistent au changement, ou bien ils sont destinés à l'assimilation et donc à l'extinction culturelle (Lévesque 2005).

Malgré tout cela, la stratégie de la CONANP de travailler autour de Nahá et Metzabok semble porter certains fruits : il n'y a pas eu de nouvelles invasions de terre dans ces régions depuis maintenant près de cinq ans. Or, s'il est encore tôt pour mesurer l'efficacité de la stratégie de la CONANP en termes de conservation, cette façon de travailler indique néanmoins un certain progrès si on la compare avec la façon dont la réserve de Montes Azules a été gérée.

CONCLUSION

Il ne fait plus aucun doute que l'engagement des populations qui habitent à l'intérieur ou à proximité des régions riches en biodiversité est un facteur déterminant dans l'application des programmes de conservation. Au Mexique, un cas cité comme un exemple de succès de cogestion de forêt est celui du *Plan Piloto Forestal* dans l'État du Quintana Roo. L'un des éléments clés de ce plan est précisément qu'il place les populations locales, tant les membres des *ejidos* que les propriétaires de ranchs, au cœur d'un processus de décision qui est communal : les décisions quant à la production et à la distribution des revenus sont prises collectivement. Le gouvernement pour sa part supporte le processus en dispensant des conseils (voir Kiernan et Freese 1997).

Dans le cas de la forêt Lacandona, les Lacandóns ont été placés au cœur du processus de conservation suivant la présomption qu'ils étaient des conservateurs naturels, pendant que les Tzeltals, Tzotzils, Chols et Tojolabals se voyaient nier jusqu'au droit d'habiter cette région. Bien qu'il en aille de la responsabilité de l'État de défendre les droits de ces citoyens, au Chiapas, l'État s'est arrêté à une pâle reconnaissance de ces droits en faveur d'un groupe minoritaire, sans même veiller à ce que ces droits soient concrètement appliqués. Aujourd'hui, les populations locales ne sont toujours pas intégrées de façon significative dans les schèmes de gestion de la forêt Lacandona. Alors que les intérêts pour la biodiversité de la forêt Lacandona se multiplient et que les projets à grande échelle prolifèrent, leur intégration pourrait contribuer à rééquilibrer quelque peu la balance du pouvoir au sein des organes décisionnels, et par le fait même celle entre le « local » et le « global ». Au lieu de cela, la forêt Lacandona est graduellement devenue au cours des quelques dernières décennies une terre de plus en plus convoitée et, en parallèle à cela, une terre de conflits.

Notes

1. Selon Alcorn, 85 % des aires protégées à travers le monde sont habitées par des groupes autochtones (citée dans Colchester 2000).
2. Cela contraste fortement avec les mesures prises sous la présidence de Lázaro Cárdenas, au pouvoir de 1934 à 1940. Pendant cette période, il s'est créé plus de 40 parcs nationaux, ce qui représente approximativement les trois quarts de l'actuel système de parcs nationaux du Mexique (Simonian 1995 : 94).
3. Dans le dernier volume d'une série de trois consacrée à l'histoire de la forêt Lacandona, Jan de Vos fait état des nombreuses erreurs comprises dans le décret. L'une de celles-ci remet en question le fait que les Lacandóns aient effectivement occupé les dites terres depuis des temps immémoriaux. La thèse que Jan de Vos développe dans le premier volume (1980) et qui est partagée par d'autres chercheurs, est que les Lacandóns proviennent en fait du Petén au Guatemala et de Tabasco et

Campeche au Mexique. Il base son argument sur le fait qu'ils parlent un dialecte du maya-yucateco et non le maya-chol que parlait un groupe qui vivait dans la forêt Lacandona au moment de la conquête espagnole. Selon de Vos donc, la dénomination « Lacandóns » en ce qui concerne ceux qui se trouvent au Chiapas aujourd'hui est erronée puisqu'il ne s'agit pas du groupe qui était déjà dans la forêt Lacandona à l'arrivée des Espagnols mais bien d'un groupe qui y est vraisemblablement arrivé au cours du XVII^e siècle.

4. Ces chiffres comprennent les municipalités d'Ocosingo, de Las Margaritas, d'Altamirano et de Palenque.
5. Abréviation désignant la réserve de la biosphère Montes Azules.

Remerciements

J'aimerais remercier Annie Jaimes ainsi que les évaluateurs de mon texte pour leurs commentaires. Merci aussi à Rolando Gómez Aguilar pour avoir discuté de certains des points que j'avance.

Ouvrages cités

- ALONSO, Jorge, 2001 : « The Puebla-Panama Plan and the Indigenous Law: Cut from the Same Cloth ». *Envio* 241 : 35-42.
- BARBORAK, James R., 1998 : « Buffer Zone Management: Lessons for the Maya Forest », in R. B. Primack, D. Bray, H. A. Galletti et I. Ponciano (dir.), *Timber, Tourists, and Temples. Conservation and Development in the Maya Forest of Belize, Guatemala, and Mexico* : 209-221. Island Press, Washington D.C.
- BLOM, Frans, et G. DUBY, 1949 : « Entre los indios lacandones de México ». *América Indígena* 9(2) : 155-164.
- , 1955-1957 : *La Selva Lacandona*. Editorial Cultura, Mexico, 2 vol.
- CHAPIN, Mac, 2004 : « A Challenge to Conservationists ». *World Watch* 17(6) : 17-31.
- COLCHESTER, Marcus, 2000 : « Self-Determination or Environmental Determinism for Indigenous Peoples in Tropical Forest Conservation ». *Conservation Biology* 14(5) : 1365-1367.
- CONANP : « Programa de Trabajo – Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas 2001-2006 ». <<http://www.conanp.gob.mx/programa/doc/pconanp01-06.pdf>>
- CONSERVATION INTERNATIONAL, INSTITUTO NACIONAL INDIGENISTA et A. C. CEIBA, 2002 : *Ya'x Be. Red de Turismo Responsable de la Región Maya*. CD-Rom.
- DALTABUIT GODÁS, Magalí, 1999 : « Patrimonio cultural y ecoturismo: el caso del Programa Mundo Maya ». *Memoria* 128 : 20-26.
- DE VOS, Jan, 1980 : *La paz de Dios y del Rey. La Conquista de la Selva Lacandona (1525-1821)*. Colección Ceiba, Gobierno del Estado de Chiapas, Mexique.
- , 2002 : *Una tierra para sembrar sueños. Historia reciente de la Selva Lacandona, 1950-2000*. Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social, Fondo de Cultura Económica, Mexico.
- DUBY BLOM, Gertrude, 1984 : « The Jungle is Burning », in Alex Harris et Margaret Sartor (dir.), *Gertrude Blom: Bearing Witness* : 145-148. University of North Carolina Press, Chapel Hill.

GOLLNICK, Brian, 1998 : *The Bleeding Horizon: Subaltern Representations in Mexico's Lacandón Jungle*. Thèse de doctorat en littérature espagnole, University of California, San Diego.

HARVEY, Neil, 2001 : « Globalisation and Resistance in Post-Cold War Mexico: Difference, Citizenship and Biodiversity Conflicts in Chiapas ». *Third World Quarterly* 22(6) : 1045-1061.

INSTITUTO NACIONAL DE ECOLOGÍA et SEMARNAP, 1996 : « Panorama del Sector Forestal en México ». *Gaceta Ecológica México* 38 : 13-25.

—, 2000 : *Programa de Manejo de la Reserva de la Biosfera Montes Azules*. INE et SEMARNAP, Mexico.

KIERNAN, Michael J., et C. H. FREESE, 1997 : « Mexico's Plan Piloto Forestal. The Search for Balance between Socioeconomic and Ecological Sustainability », in Curtis H. Freese (dir.), *Harvesting Wild Species. Implications for Biodiversity Conservation* : 92-131. The Johns Hopkins University Press, Baltimore.

LÉVESQUE, Manon, 2005 : « Entre privilège et marginalisation : politiques de la culture et développement du tourisme ethnique chez les Mayas Lacandóns de Nahá, Chiapas, Mexique ». Mémoire de maîtrise en anthropologie, Université McGill, Montréal.

NATIONS, James D., 1979 : *Population Ecology of the Lacandon Maya, Chiapas, Mexico*. Thèse de doctorat en anthropologie, Southern Methodist University, Dallas.

—, 1984 : « The Lacandones, Gertrude Blom, and the Selva Lacandona », in Alex Harris et Margaret Sartor (dir.), *Gertrude Blom: Bearing Witness* : 27-41. University of North Carolina Press, Chapel Hill.

NEUMANN, Roderick P., 2005 : *Making Political Ecology. Human Geography in the Making*. Hodder Arnold, Londres.

OATES, John F., 1999 : *Myth and Reality in the Rain Forest: How Conservation Strategies Are Failing in West Africa*. University of Colorado Press, Berkeley.

O'BRIEN, Karen L., 1998 : *Sacrificing the Forest: Environmental and Social Struggles in Chiapas*. Westview Press, Boulder.

PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) : « Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement ». <<http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=97&ArticleID=1503&l=fr>>

SIMONIAN, Lane, 1995 : *Defending the Land of the Jaguar. A History of Conservation in Mexico*. University of Texas Press, Austin.

TRENCH, Tim, 2002 : *Conservation, Tourism and Heritage. Continuing Interventions in Lacanjá Chansayab, Chiapas, Mexico*. Thèse de doctorat en anthropologie sociale, University of Manchester, Manchester.

UNESCO : Programme *L'homme et la biosphère*. <http://www.unesco.org/mab/mabProg_fr.shtml>

Filmographie

LÉVESQUE, Manon, Iphigénie MARCOUX-FORTIER et Karine VAN AMERINGEN, 2005 : « *Quand reviens-tu?* » 41 min., Groupe Intervention Vidéo, Presquelles Productions, Montréal.